36e ANNEE (4e SÉRIE) N° 43 3 JUILLET 1919

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

PRIX D'ABONNEMENT POUR TOUT L'UNIVERS........ { **15 francs à l'Édition complète.** / **10 — à l'Édition partielle.** }

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. La béatitude de la douceur et la sanction divine. — II. La victoire de la Marne. — III. Joffre dans la quinzaine qui a précédé la bataille de la Marne. — IV. Joffre à la veille de la guerre. — V. En Alsace. — VI. Revues en l'honneur de la Sainte Vierge.

I. — Cette douceur, si horriblement méconnue dans la conception allemande de l'humanité, Notre-Seigneur en a fait une béatitude, la seconde des béatitudes [1], une béatitude accompagnée de sa sanction : *Bienheureux les doux, parce qu'ils posséderont la terre !*

Quelle terre ? La Terre Promise de là-haut sans doute, le Ciel. Mais il n'est pas défendu de penser que Notre-Seigneur n'exclut pas, de cet héritage promis à la douceur, la terre actuelle, la vie présente. La douceur sera reine aux cieux, c'est entendu ; mais déjà un règne lui est assuré sur terre : la seconde béatitude la sacre reine du monde.

Et voilà qui au premier abord ne semble guère concorder avec l'histoire humaine. L'histoire humaine est faite de conquêtes et de rapines ; et toutes ces histoires de conquérants n'infligent-elles pas le plus éclatant des démentis à la promesse divine, κληρονομήσουσιν τὴν γῆν ?

Voyons-y d'un peu plus près. Voyons, par exemple, ce qui se passe en histoire naturelle, dans l'histoire des espèces animales qui ont occupé jadis ou occupent encore la surface de notre globe.

Il y a eu autrefois, sur terre, des espèces gigantesques, mammouths, mastodontes, mégathériums, dinothériums, ichtyosaures, plésiosaures, et toutes les dynasties des grands sauriens : où sont-ils maintenant ? Ils ont ravagé un instant la terre, puis ils ont disparu. Ceux qui survivent, les grands fauves d'Afrique ou d'Asie, lions et tigres, jaguars et léopards, ont beaucoup diminué en nombre et continuent à reculer sans cesse ; les aigles mêmes et les vautours n'ont plus qu'un empire assez limité et semblent condamnés à disparaître à leur tour, — cependant que croissent et se multiplient nos « doux » animaux qui ont consenti à se laisser apprivoiser, moutons et poules, bœufs et chevaux pacifiques... Si bien que ce sont les doux, en somme, qui ont fini par rester seuls sur la terre, par avoir la terre, par posséder la terre.

Voilà, du *Beati mites,* une exégèse qui peut-être ne fut point connue des Pères de l'Eglise [1] ; mais saint Augustin n'eût certainement pas dédaigné d'en déduire des applications pittoresques à la morale humaine.

Cette exégèse, au fond, est-elle si profane qu'elle en a l'air ?

Ce qui s'est passé dans le règne animal nous présente une image de ce qui se passe dans le règne humain. Dieu laisse parfois le champ à de grands fauves, à des conquérants, à des races de proie qui ravagent tout, qui essaient même de

[1] La première est celle de la pauvreté ; et l'on peut dire que c'est la béatitude aussi de l'humilité, en ce sens que la pauvreté en esprit, l'amour de la pauvreté suppose l'humilité. Si les hommes ont si peur de la pauvreté, c'est précisément à raison de la dépendance où elle les maintient vis-à-vis des autres hommes, à raison donc de l'humiliation qu'elle constitue pour nous. Si les permissions auxquelles le religieux est astreint peuvent lui sembler pénibles, ce n'est pas qu'il craigne qu'on les lui refuse, mais c'est que le fait même de les demander est la marque tangible de la dépendance où son vœu l'établit. Dans la richesse, au contraire, on espère trouver l'indépendance, ou même la supériorité, la suprématie : c'est le règne assuré de l'orgueil. La pauvreté, si elle n'est que subie, c'est l'humiliation ; acceptée et embrassée généreusement, elle est l'humilité.

Et ainsi les deux premières béatitudes, les deux premières assises que Notre-Seigneur pose à l'édification de l'homme nouveau, se trouvent correspondre aux deux caractéristiques mêmes qu'il donne de son divin Cœur : *mitis et humilis corde.*

[1] Elle est insinuée dans un article d'un homme qui ne fut jamais des nôtres, Alfred Fouillée, *Les fausses conséquences morales et sociales du darwinisme* (*Revue des Deux Mondes,* 1er octobre 1904) : — « Il y a une vérité *scientifique,* dit Fouillée, au fond de la grande parole morale : *Bienheureux ceux qui sont doux, car le royaume de la terre leur appartient.* »

Fouillée, dans ce travail, proteste contre la manie de transporter les théories biologiques (qui la plupart du temps ne sont même que des hypothèses) sur le domaine de la morale, et non pas seulement de la morale individuelle, mais aussi de la morale politique et internationale, — la manie de transformer en règles de la vie humaine ce que la science nous apprend (ou croit nous apprendre) des modes d'être des créatures inférieures. — Manie qui est d'origine allemande : tout l'effort de l'école historique allemande du XIXe siècle va à codifier, à ériger en lois de l'histoire et de la politique les hypothèses darwiniennes. Mais, sur ce terrain comme sur d'autres, les erreurs allemandes ont été trop contagieuses et ne se sont que trop infiltrées là où l'on refuse d'ouvrir les yeux à la lumière surnaturelle dont l'Eglise a le dépôt.

Ce n'est pas la lutte pour l'existence qui est la loi, le vrai facteur, le facteur fondamental, essentiel, de l'évolution, — mais bien *la lutte pour la coexistence*, dit Fouillée ; — non pas la lutte pour la vie, mais *l'accord pour la vie,* l'association. Et ainsi l'association nous apparaît comme une loi des sociétés animales aussi bien que des sociétés humaines. Ce qui est insociable est condamné à disparaître.

fonder des Empires, — Empires éphémères toujours, qui peuvent durer un temps, un siècle ou deux peut-être, le plus souvent beaucoup moins, puis s'écroulent sans avoir réalisé d'œuvre civilisatrice, sans laisser à la postérité d'autre souvenir que celui de leur œuvre dévastatrice, de leur malfaisance : c'est l'histoire, par exemple, de ces empires-monstres d'Orient dont nous parle l'Histoire Sainte avant Jésus-Christ. Dieu les suscite pour châtier les crimes de la terre ; puis, ce châtiment accompli, ils disparaissent. Ils ont prétendu se fonder sur la force seule : sur la force seule on ne fonde rien de solide. Jésus-Christ a sacré la douceur reine du monde ; le monde appartient aux doux. Le monde obéit aux doux ; et ce n'est qu'à la douceur qu'on obéit. Devant la force on courbe l'échine, on mord la poussière, on baise le pied du vainqueur ; mais on n'obéit pas vraiment, on n'est pas soumis. On ne se soumet à aucune force qui ne soit la force même de la douceur. On ne se soumet pas à la force des baïonnettes, — pas non plus à la force de l'or : celle-ci, oui, on ploie le genou devant elle, mais on ne l'aime pas, on ne se donne pas à elle, on l'abomine plutôt. Pas non plus à la force de l'intelligence : celle-ci, on peut l'admirer, mais c'est tout ; à l'intelligence, quand elle est seule, on ne donne pas son cœur ; le génie peut nous éblouir, il ne nous « possède » pas vraiment. N'entrent en possession des âmes que ceux à qui le Christ l'a promis : *ipsi possidebunt terram*. Bienheureux les cœurs pliables, dit saint François de Sales.

Une réponse de Jérôme Bonaparte à Napoléon illustre joliment cette vérité morale. Napoléon avait taillé pour son frère Jérôme un royaume improvisé en Westphalie. La Westphalie subit le joug, silencieusement, tant que Napoléon est là qui pèse sur elle. Mais voici 1812, la retraite de Russie, et toute l'Europe soulevée en 1813, la Westphalie comme le reste. Jérôme éperdu demande des renforts à Napoléon, qui lui réplique en substance : — « Comment ! je vous ai envoyé tant de régiments, vous avez à votre service tant de baïonnettes françaises... Qu'en faites-vous donc ? que voulez-vous de plus ?... » — Et Jérôme de répondre simplement par cette phrase mélancolique, mais qui exprime une profonde vérité : — « Sire, avec des baïonnettes on peut tout faire, excepté... s'asseoir dessus. »

L'Empire allemand s'est fondé par la force, par cette force des sauvages et des incivilisés, qui est faite d'autant de fourberie que de violence. Il s'est maintenu moins d'un demi-siècle par la force ; par la force il a prétendu courber l'Europe et le monde. Dieu l'a laissé subsister ce demi-siècle pour l'épreuve du vieux monde ; et puis le jugement de Dieu a commencé à s'exercer sur lui, comme il s'est exercé sur tant d'espèces de proie, sur les grands sauriens des périodes géologiques comme sur les conquérants barbares des époques historiques [1].

Le jugement de Dieu a commencé à s'exercer... Quand s'achèvera-t-il ? L'exécution en aurait été sans doute tout autrement rapide si Dieu avait trouvé chez nous moins d'entraves et des instruments plus dociles.

II. — Le commencement du jugement de Dieu, ce fut la bataille de la Marne (6-13 septembre 1914). La Marne restera, dans l'histoire, une des plus décisives parmi celles que l'on a appelées les batailles d'*arrêt*. A une demi-douzaine de reprises depuis trois mille ans, la question s'est posée de savoir si la civilisation allait disparaître, engloutie, submergée sous la ruée d'un monde barbare ; et chaque fois la Providence est visiblement intervenue : à Marathon, où Miltiade en 490 av. J.-C. brise l'invasion en apparence irrésistible de l'Asie médique ; à Aix et à Verceil, où Marius, en 102 et 101 av. J.-C., écrase Teutons et Cimbres et préserve pour quatre siècles la civilisation gréco-romaine ; aux Champs Catalauniques, où le monde, en 451, est sauvé d'Attila et de ses Huns ; à Poitiers, où Charles-Martel en 732 arrête définitivement le flot islamique que, depuis cent ans qu'il s'est mis à déborder du fond de l'Arabie, rien n'a pu contenir ; à Vienne, où, en 1683, Jean Sobieski met un terme à la marche du Turc qui, depuis des siècles, roulant des plateaux de l'Asie, menaçait d'envahir, après l'Orient, l'Occident chrétien. La bataille de la Marne, en septembre 1914, a brisé définitivement la ruée germanique : ce jour-là, les grands chefs teutons ont senti (du moins c'est ce qu'ils ont dit ensuite) que la guerre était perdue. Leur unique atout, disait Jagow à l'ambassadeur d'Angleterre, était la soudaineté, la brusquerie du premier choc ; et pour y réussir, ils n'avaient rien négligé : jamais conquérant partant en guerre ne mit autant de chances de son côté, jamais armée ne fut mieux en droit de se croire assurée d'un succès foudroyant. La Providence veillait.

D'autres diront, et ont dit déjà [1], la beauté stra-

[1] Même ce mécréant de Ferrero (Juif de naissance, areligieux d'élection) a entrevu cela. Il a entrevu le germe de ruine que recèle la manie du colossal (se rappeler sa remarquable étude *sur la latinité*, lue à la Sorbonne en février 1915, lors de la grande manifestation des peuples-frères d'origine latine). Or, manie du colossal et manie de la force, ce sont deux manies qui voisinent. Pourquoi la poursuite du colossal, sinon pour donner l'impression d'une force orgueilleuse qui défie le reste de l'humanité ? Le civilisé a le sens de la mesure, l'esprit de limitation ; le barbare, non. Le civilisé construit le Parthénon ; le titan entasse Pélion sur Ossa, construit des tours de Babel, des temples de Karnak. C'est tellement vrai que les civilisations en décadence retournent instinctivement au colossal. Les derniers empereurs romains construisent les Thermes de Caracalla ou de Dioclétien, parce qu'ils seraient incapables de bâtir seulement une minuscule merveille comme le Temple de la Victoire sur l'Acropole. La barbarie, qu'elle soit asiatique comme autrefois ou germanique comme aujourd'hui, « c'est la masse, la lourdeur, l'énormité, la répétition, la prolixité ; la Grèce, c'est la proportion, l'harmonie, la légèreté, la clarté, la concision. »

Et cette passion du colossal, signe des temps et des empires barbares, prépare les grandes chutes, parce qu'elle indique qu'on a perdu le sens des réalités : — « Toutes les civilisations qui ont voulu être colossales, conclut Ferrero, après avoir vécu dans une inquiétude perpétuelle, se sont écroulées dans des catastrophes soudaines et étranges. Et c'est pourquoi nous pouvons nous demander (1915) si la destinée ne veut pas nous faire assister une fois encore à une de ces tragédies. »

[1] Voir *La Victoire de la Marne*, par L. Madelin, in-16 de 135 p., avec 2 cartes, 2 f., Paris, Plon. — Si un précis de la guerre doit nous être donné prochainement, il faut souhaiter que ce soit par M. Madelin. Il n'y a guère d'historiens qui sachent unir et harmoniser à ce degré la précision et l'éclat, la plénitude et la clarté, l'éloquence et l'exactitude technique.

tégique de cette bataille, une beauté vraiment « classique », une unité harmonieuse qui fait d'elle la plus française de toutes nos victoires, celle où le génie guerrier de notre race se reflète comme dans le plus pur miroir. Il y eut là une coordination d'efforts incomparable. Une seule faute commise par un des lieutenants de Joffre, et tout était compromis. Mais aucune faute n'a été commise ; et comme les anneaux bien forgés d'une chaîne forte et souple, chacun d'eux soude étroitement son action à celle de ses voisins. La conception du généralissime a trouvé des exécutants merveilleux. Mais cette conception a existé ; et c'est singulier qu'on ait besoin de le rappeler. On en a besoin pourtant, puisque, comme le disait Millerand l'autre jour *(Revue hebdomadaire,* 15 fév. 1919), il fut un temps où tout le monde avait gagné la bataille de la Marne, tout le monde excepté le général Joffre.

Quand je dis que c'est singulier qu'il faille le rappeler, c'est simple manière de dire. Bien au contraire, c'est là un phénomène si peu singulier qu'il est tout ce qu'il y a de plus commun. Rien de plus universel que la manie de dénigrer les grands hommes (en quoi on les traite bien comme des hommes tout court), la manie, quand une œuvre remarquable vient d'apparaître à l'horizon, de lui chercher toutes les paternités imaginables, sauf l'authentique. Je me souviens que, à l'apparition de chacune des Encycliques de Léon XIII, il y avait des gens bien informés (quel est le moraliste grincheux qui a dit qu'il n'y a rien de si sot au monde qu'un homme qui a la manie d'être informé et surtout d'avoir l'air de l'être ? En avons-nous vu, de ces « informés », pendant la guerre !), — donc il y avait des gens informés pour désigner immédiatement le cardinal ou le moine qui avait tenu la plume au nom du Pape. Quand Pie X a donné l'Encyclique *Pascendi,* comme on la trouvait tout à fait remarquable, le même petit jeu a recommencé, et l'on mit en avant une bonne demi-douzaine de personnages plus ou moins inconnus à qui on voulait absolument faire honneur de ces pages plutôt qu'au Souverain Pontife. En histoire littéraire, ne nous souvenons-nous pas que leurs contemporains en ont dit autant de Molière, et de Racine, et de La Fontaine, voire de Bossuet ? Il paraît même qu'il s'est trouvé de nos jours un savant, très érudit et non moins prétentieux, pour avancer qu'il n'y a pas de philosophie de saint Thomas, que saint Thomas n'a pas une idée philosophique qui lui soit personnelle : tout est d'emprunt ! Et veuillez croire que ce monsieur n'entendait pas ceci à la manière de Bossuet, qui veut qu'on doive tout à la Tradition, rien au sens propre.

Même Napoléon n'a pas échappé au sort commun. L'auteur d'une étude sur le général Jean Colin (un de nos plus solides théoriciens de guerre, tué d'un obus près de Salonique en décembre 1917) *(Revue de Paris,* 15 août 1918) nous rappelait sur ce point la thèse du général Pierron *(Comment s'est formé le génie militaire de Napoléon I*er*,* Paris 1895). Le général Pierron soutient doctement que, loin d'être poussé par une inspiration soudaine comme le croient les naïfs, Bonaparte, au contraire, dès ses débuts, n'a fait que mettre en œuvre les idées d'autrui. Il n'est peut-être pas démontré qu'il ait puisé dans un ouvrage de Pezay l'idée qu'il a émise à Toulon et qui est devenue l'origine de sa prodigieuse carrière ; mais, par exemple, on juge certain qu'il doit aux *Mémoires* de Maillebois (publiés en 1775) le plan de la Campagne d'Italie ; qu'il doit à un manuscrit du lieutenant-général de Bourcet la conception de la manœuvre qui porta jusqu'à l'Adige l'armée qu'il avait amenée à Milan ; qu'il doit enfin aux suggestions d'Augereau d'avoir pratiqué, pour la première fois en 1796, sur le Mincio, la méthode qu'il appliqua si souvent depuis et qui consistait à réunir ses forces pour les jeter alternativement, par un jeu de navette, sur les différents groupes de l'armée ennemie... Si le général Pierron n'a voulu que montrer, comme il le dit lui-même, qu' « il n'y a point de génie inné ; que le génie se développe successivement, comme toute œuvre de la création ; qu'il ne peut éclore qu'à la suite d'études opiniâtres », soit, et encore ! Les prédécesseurs de Bonaparte en Italie avaient lu sans doute Maillebois et Bourcet, et n'en ont pas tiré la Campagne d'Italie. Napoléon à Sainte-Hélène s'élevait, devant Montholon, contre l'idée qu'on peut apprendre la guerre à force de travail : — « Apprend-on dans la grammaire à composer un chant de l'*Iliade* ou une tragédie de Corneille ? Il n'y a point de règles précises, déterminées ; tout dépend du caractère que la nature a donné au général, de ses qualités, de ses défauts... » Certainement, comme dit Foch, « l'art de la guerre, comme tous les autres arts, a sa théorie, ses principes, ou bien il ne serait pas un art » ; mais la part décisive reste au génie, suivant l'observation que le maréchal de Saxe condensait admirablement en ces deux lignes : — « La guerre a des règles dans les parties de détail, mais elle n'en a pas dans les sublimes. »

Un enfant, le livre de M. Madelin à la main, comprendrait la marche des opérations.

Voir en outre G. Hanotaux, *La manœuvre de la Marne (Revue des Deux Mondes,* 15 mars 1919) ; *L'Enigme de Charleroi (Revue des Deux Mondes,* 15 août et 1er sept. 1917) ; *La Bataille de Guise St-Quentin, 28-30 août 1914 (Revue des Deux Mondes,* 1er et 15 septemb. 1916) ; — X., *Précisions sur la bataille de la Marne (Revue de Paris,* 15 sept. 1917) ; — général Cherfils, *Une esquisse de la victoire de la Marne (Etudes,* 5 juin 1917) ; — limpide exposé de H. Bidou dans *Revue hebdomadaire* du 10 fév. 1917, et, dans la même revue, articles de G. Hanotaux, *Théorie de la bataille des frontières,* 22 juillet 1916, — de Lacour-Gayet, 2 janv. 1915, — d'Alphonse Séché, 16 janv. 1915, — de Caix de Saint-Aymour, 20 nov. 1915, — de Joseph Reinach, 20 mai 1916.

La librairie militaire Berger-Levrault a publié, pour la visite des champs de bataille de la Marne, des guides où l'on trouve la précision technique qui caractérise les publications de cette maison, mais où, de plus, tout est cette fois aménagé pour la joie non moins que pour l'instruction du lecteur, c.-à-d. du touriste (papier couché, reliure souple, photogravures à toutes les pages, plans, etc.) : *L'Ourcq (Meaux-Senlis-Chantilly),* in-8 de 120 p., 19 plans ou cartes en couleurs, 12 portraits, 175 gravures, 3 f. 50 ; — *Les marais de Saint-Gond (Coulommiers, Provins, Sézanne)* (format, illustration et prix comme le vol. précédent).

III. — Donc, c'est Joffre [1] qui a conçu la bataille de la Marne. Il l'a conçue en pleine défaite, alors que les mauvaises nouvelles fondent sur lui de tous les points de l'horizon : la 2e et la 1re armées battues à Morhange et à Sarrebourg, en retraite sur la Mortagne et la Moselle ; la 3e et la 4e armées, battues dans les Ardennes et forcées de se replier sur la Meuse ; la 5e armée et l'armée britannique battues dans la région de la Sambre (Charleroi) et en retraite sur la frontière française (21-24 août). Il l'a conçue immédiatement, dès qu'il a vu le plan français brisé, dès qu'a surgi devant lui la volonté allemande, qui se manifeste par le grand plan en tenaille, par le mouvement tournant, par ces trois batailles de l'Est, des Ardennes, de Charleroi, toutes trois malheureuses pour nos armes. Il l'a conçue avec ces armées disloquées de l'Ouest que l'ennemi croit désormais incapables d'un effort soutenu, mais que Joffre, lui, va organiser pour une retraite admirable, qu'il va consolider pour tirer d'elles tout ce qu'il veut qu'elles rendent, pour faire d'elles son arme principale, considérant ainsi sans trouble, dans le désarroi de beaucoup, à la fois le présent dans sa réalité et l'avenir tel que sa volonté entend le créer. Des témoins ont raconté qu'à ces heures d'angoisse secrète, quand, seul, il pouvait connaître la grandeur du péril, Joffre resta pareil à lui-même, attentif, appliqué, laborieux, confiant, silencieux aux pires nouvelles, son souci n'apparaissant qu'à son application plus grande.

Et le 24 août, de son quartier général de Vitry-le-François (cabinet du proviseur, au collège), alors que la bataille de Charleroi est à peine terminée et que la retraite commence dans les conditions les plus pénibles, il dicte son plan nouveau :

« *La 5e armée a pour mission de reprendre l'offensive pendant que les autres armées contiendront l'ennemi* » : — directive générale qui oppose aussitôt la lumière et la confiance au trouble et au désarroi et qui, suivie, ce jour-là, de directives subsidiaires destinées à en préciser l'application, va devenir, le lendemain, « l'Instruction générale no 2 », partie du G. Q. G. le 25 août 1914, à 22 heures, à l'adresse des commandants d'armées : Instruction générale qui va saisir et modeler un état de choses presque désespéré, pour lui donner à bref délai l'aspect et la figure de la victoire :

> 1° La manœuvre offensive projetée (bataille des frontières) n'ayant pu être exécutée, les opérations ultérieures seront réglées de manière à reconstituer à notre gauche, par la jonction des 4e et 5e armées, de l'armée anglaise et de forces nouvelles prélevées dans la région de l'Est, UNE MASSE CAPABLE DE REPRENDRE L'OFFENSIVE pendant que les autres armées contiendront, le temps nécessaire, les efforts de l'ennemi.

Toute la pensée de la nouvelle manœuvre est dans ce premier alinéa. Le dessin est d'une pureté parfaite. L'opération offensive qui a échoué en Belgique est reprise, en arrière, en deçà des frontières, avec une méthode plus forte et une ligne plus correcte.

« *Par des forces nouvelles prélevées dans la région de l'Est* », dit Joffre : ces mots indiquent la date et les conditions prochaines de la bataille et témoignent du travail d'équilibre qui s'accomplit dans la pensée du chef. Cet extraordinaire « roquage » qui, du moment où la Trouée de Charmes est barrée à l'armée d'invasion du prince Rupprecht de Bavière, fait passer les troupes de l'Est à l'Ouest en présence de l'ennemi, va tromper celui-ci sur les emplacements exacts de nos armées et causer chez lui une surprise inverse de celle qu'il nous avait réservée en Belgique.

Manœuvre extrêmement simple, consistant à porter le maximum de forces au point où l'on veut obtenir le maximum de résultats. Double avantage : déplacer l'axe de la bataille et, par conséquent, reprendre l'initiative ; surprendre l'ennemi en lui opposant des formations qu'il n'a pas prévues et sur lesquelles il sera mal renseigné. — Mais manœuvre extrêmement hardie aussi, sans précédent dans l'histoire militaire : il faut une confiance vraiment inouïe dans la stratégie des voies ferrées pour poser un tel problème en pleine bataille et surtout pour le résoudre.

Joffre poursuit :

> 2° Dans son mouvement de repli, chacune des 3e, 4e, 5e armées tiendra compte des mouvements des armées voisines avec lesquelles elle devra rester en liaison. Le mouvement sera couvert par des arrière-gardes laissées sur les coupures favorables du terrain, de façon à utiliser tous les obstacles pour arrêter par des contre-attaques, courtes et violentes, dont l'élément principal sera l'artillerie, la marche de l'ennemi ou tout au moins la retarder [1].

Ceci précise ce que devra être la retraite : contenir la progression de l'ennemi, pour gagner le temps et la liberté de manœuvre nécessaires à la constitution de la « masse capable de reprendre l'offensive ». — Pour cela, contre-attaques, combats d'arrière-gardes sur des positions choisies, mais qui devront d'ores et déjà ménager le sang des troupes : « leur élément principal sera l'artil-

[1] Principales dates de sa vie : né 1852 à Rivesaltes, d'une famille de propriétaires viticulteurs, troisième enfant d'une lignée qui en devait compter onze ; brillant élève au collège de Perpignan : « En classe, il élevait des piles de bouquins entre ses camarades et lui, pour s'isoler ; il parlait peu et il ne fallait pas qu'on lui parlât » ; premiers prix, au Concours général, de mathématiques, de géométrie descriptive et de dessin ; admis 14e à Polytechnique à dix-sept ans, 1869 ; sous-lieutenant en 1870, prend part à la défense de Paris, rentre à Polytechnique après la guerre, puis à Fontainebleau ; puis, vie de garnison ; envoyé en Indo-Chine pour seconder l'amiral Courbet qui réclame un officier du génie ; attaché à la direction du génie, à Paris, en 1888 ; promu commandant en 1889 et désigné en 1892 pour le Soudan, pour collaborer à l'expédition du colonel Bonnier contre les Touaregs, prend le commandement de l'expédition après la mort malheureuse et glorieuse de Bonnier (massacré avec onze officiers et deux sous-officiers européens), entre à Tombouctou le 12 février 1893 et déploie ses qualités d'organisateur méthodique et impeccable ; colonel à Madagascar en 1895, puis, la conquête de la grande île terminée, chargé d'organiser les défenses militaires du port de Diégo-Suarez ; général de brigade en 1901, de division en 1905 ; gouverneur de Lille, puis chef du IIe corps d'armée à Amiens, entre en 1910 au Conseil supérieur de la guerre, où pendant quatre ans il va se préparer au rôle suprême que la Providence lui réserve.

[1] Je ne transcris pas les § 3°, 4°, 5°, 6°, qui fixent à chaque armée ses positions et la limite de ses zones d'action.

lerie ». — Contre-attaques « courtes et violentes », donc jamais à fond et laissant toujours la possibilité de se décrocher.

C'est de cette vue que procèdent les batailles de Guise, de la Meuse, de Lorraine : toutes les trois sont des succès marqués, si bien que, le 27 et le 28 août, le généralissime est obligé d'insister auprès du général Lanrezac pour que son armée, qui est presque victorieuse, rompe le combat et se décroche sans se laisser entraîner. Même chose sur la Meuse : le général de Langle demande, pour affirmer la supériorité qu'il a prise sur l'ennemi, l'autorisation de rester sur ses positions : il l'obtient pour un jour seulement. Partout nous nous sommes ressaisis : à Guise, et entre la forêt d'Argonne et la trouée de Stenay, et de Signy-l'Abbaye à Novion-Porcien, nous tenons tête à l'ennemi et lui infligeons de rudes pertes en arrêtant sa marche. En Lorraine, les armées Dubail et de Castelnau « ont repris l'offensive en combinant leurs efforts et regagné une grande partie du terrain perdu, » dit l'ordre du jour de Joffre du 27 août... « Ces armées combattent depuis 14 jours sans un instant de répit, avec une inébranlable confiance dans la victoire, qui appartient toujours au plus tenace. »

Ce même jour, 27 août, Millerand, qui le matin a pris possession du Ministère de la guerre, rend visite à Joffre; et celui-ci, sans rien dissimuler des périls de la situation, se montre plein d'une confiance raisonnée dans le résultat : — « La cavalerie allemande, dit-il, peut être devant Paris dans 4 ou 5 jours (et l'hypothèse ne sera que trop exactement vérifiée par l'événement); mais, ajoute-t-il, si nous pouvons tenir 15 jours (en fait, on n'aura pas si longtemps à attendre), la situation sera très belle. »

Le 30 août, à la suite d'une offensive (du 29) de l'aile droite allemande, il envisage, dans une conversation téléphonique avec Millerand, la nécessité pour le Gouvernement de quitter Paris, mais sans rien perdre de sa confiance. Et cette confiance, il entend que toute l'armée la partage : il envoie, le 31, à la IVe armée un ordre où on lit : — « Ce mouvement de repli prépare les opérations ultérieures. Il faut que tout le monde le sache et ne croie pas à une retraite forcée ».

Le soir de ce 31 août, à 23 h. 55, Maunoury lui télégraphie que la Ire armée allemande délaisse la direction de Paris et qu'il est prêt à prendre l'offensive : — « Vous appréciez très nettement la situation, lui répond Joffre le 1er septembre à la première heure ; mais, à raison du vide qui existe entre la Ve armée et la vôtre, votre intervention risquerait d'être inefficace... Votre rôle consiste à couvrir Paris. En conséquence, repliez-vous sur la capitale et mettez-vous dès maintenant en relations avec le gouverneur militaire. »

En attendant, et encore que « la direction prise par les colonnes ennemies les éloigne un peu de Paris, ce qui pourra donner un peu de répit », il dépêche à Millerand, ce même 1er septembre : — « J'estime néanmoins nécessaire que le Gouvernement s'en éloigne ce soir ou demain et j'ai demandé que la Place de Paris soit comprise dans la zone des armées [1]. »

Le Gouvernement mis à l'abri, Joffre poursuit l'exécution de son plan, qui garde intactes ses possibilités de succès : — « L'idée générale, dit-il à Millerand, est de tomber sur la droite allemande ». Et le lendemain 2 septembre, cet ordre du jour où se révèle le caractère du grand chef, paternel pour les troupes, mais ne reculant pas devant les sévérités nécessaires :

> Une partie de nos armées se replie pour resserrer leur dispositif, compléter leurs effectifs et se préparer avec toutes chances de succès à l'offensive générale que je donnerai l'ordre de reprendre dans quelques jours.
>
> Le salut du pays dépend du succès de cette offensive qui doit, en concordance avec la poussée de nos alliés russes, rompre les armées allemandes que nous avons déjà sérieusement entamées sur différents points. Chacun doit être prévenu de cette situation et tendre toutes ses énergies pour la victoire finale.
>
> Les précautions les plus minutieuses comme les mesures les plus draconiennes seront prises pour que le mouvement de repli s'effectue avec un ordre complet afin d'éviter les fatigues inutiles. Les fuyards, s'il s'en trouve, seront pourchassés et passés par les armes.

Il espère fermement, et il veut, mais seulement quand le moment sera venu. Il ne cèdera à aucune impatience; il pèse toutes les chances ; il fait à Millerand, le 3 septembre, cet exposé admirable de la situation :

> ... Accepter actuellement la bataille avec l'une quelconque de nos armées entraînerait fatalement l'engagement de toutes nos forces, et l'armée du général Lanrezac se trouverait fixée dans une situation que la marche de la Ire armée allemande rendrait plus périlleuse. Le moindre échec courrait les plus grands risques de se transformer en une déroute irrémédiable au cours de laquelle les restes de nos armées seraient rejetés loin du camp retranché de Paris et complètement séparés des armées anglaises. Nos chances de succès seraient encore diminuées par la grande fatigue des troupes qui ont constamment combattu et qui ont besoin de combler les vides produits dans leurs rangs. Les commandants d'armées, consultés, ne sont pas favorables à l'idée d'engagement général immédiat.
>
> Or, notre situation dans la coalition nous fait un devoir de durer et de gagner du temps en retenant devant nous le plus possible de forces allemandes. Nous ne pouvons le faire qu'en évitant tout accrochage décisif dans lequel nous n'aurions pas les plus grandes chances de succès, et en usant l'ennemi par des offensives prises dans toutes les occasions favorables comme nos armées n'ont cessé de le faire.

[1] Le camp retranché de Paris dépendait directement du Gouvernement. C'est pourquoi, le 1er septembre, Joffre demande au Ministre de la Guerre de mettre la place de Paris sous ses ordres, dans le but de pouvoir associer, le cas échéant, la garnison mobile aux opérations des armées en campagne. — Galliéni alors, soucieux de sa responsabilité, demande des renforts et fait remarquer que la plupart de ses troupes sont des divisions territoriales, de capacité manœuvrière très faible ; que les défenses de la place n'ont pas de valeur, surtout du côté Nord-Est... Joffre lui précise (4 septembre) la tâche qu'il lui réserve dans l'opération conçue depuis le 25 août, et que, sans faire état des troupes territoriales, il s'agit avant tout de participer à la bataille avec les troupes actives et de réserve de la garnison de Paris, particulièrement pour agir dans la direction de Meaux où se produira le mouvement en avant qui est prévu.

La nécessité d'abandonner provisoirement à l'ennemi une proportion plus grande du territoire national, si pénible soit-elle, ne peut pas suffire à nous faire accepter trop tôt une bataille générale qui se présenterait dans des conditions défavorables.

Ces considérations m'ont dicté la décision que j'ai prise.

Attendre *quelques jours* avant de livrer la bataille, en prenant à l'arrière le champ nécessaire pour éviter l'accrochage de nos armées.

Récupérer sur nos deux armées de droite, en leur assignant des missions strictement défensives, deux corps d'armée au moins.

Recompléter et reposer nos troupes dans la plus large mesure possible.

Préparer une offensive prochaine en liaison avec l'armée anglaise et avec les troupes mobiles de la garnison de Paris. La région de cette offensive est choisie de façon que, en utilisant sur certaines parties du front des organisations défensives préparées, nous puissions nous assurer la supériorité numérique dans la zone choisie pour notre effort principal.

En face d'un ennemi qui s'affaiblira au fur et à mesure de sa progression dans un pays dont les communications sont en partie détruites, nous aurons augmenté dans une forte proportion nos chances de victoire.

« *Quelques jours* » à attendre encore, dit-il le 3 septembre. Ces quelques jours vont être bien abrégés ; et il n'est pas défendu de penser que c'est à la considération des élus (comme il est dit dans la prophétie eschatologique de l'Evangile), — à la considération des élus et des prières, alors si ferventes, qui montaient de tous les points de notre sol vers le ciel. Toujours est-il que, dès le lendemain, 4 septembre, la Providence fait surgir la conjoncture attendue ; et Joffre, pas plus qu'il n'a voulu céder jusque-là au désir d'arrêter au plus tôt une retraite dont mieux que personne il apercevait tous les dangers, pas plus il n'est homme à laisser échapper l'occasion.

Le 4 septembre, à 22 heures, il lance cet ordre du jour :

Il convient de profiter de la situation aventurée de la Ire armée allemande[1] pour concentrer sur elle les efforts des armées alliées d'extrême-gauche. Toutes dispositions seront prises dans la journée du 5 septembre en vue de partir à l'attaque le 6.

...L'offensive sera prise par les différentes armées le 6 septembre dès le matin.

Et le 6 septembre, au matin, les armées reçoivent l'ordre immortel que tous les Français doivent garder dans la mémoire et dans le cœur :

Au moment où s'engage une bataille dont dépend le salut du pays, il importe de rappeler à tous que le moment n'est plus de regarder en arrière. Tous les efforts doivent être employés à attaquer et à refouler l'ennemi. Une troupe qui ne pourra plus avancer devra coûte que coûte garder le terrain acquis et se faire tuer sur place plutôt que de reculer. Dans les circonstances actuelles aucune défaillance ne peut être tolérée.

Le soir même, la retraite allemande commençait. Le 13 au soir, l'ennemi n'occupait plus qu'un tiers du terrain un instant envahi : huit départements (sur onze) étaient libérés.

Joffre, toute cette semaine de dure bataille, a veillé, avec une maîtrise incomparable, à l'économie des forces, pour coordonner leurs efforts, les faire agir toutes ensemble, n'en laisser aucune inemployée, en assurer la meilleure répartition entre les diverses armées, les retirant là où elles ne sont plus utiles pour pouvoir les appliquer plus nombreuses là où elles sont nécessaires. Les renforts sont toujours arrivés, le moment voulu, au point voulu. Il a maintenu sans cesse ou rétabli l'équilibre, ce qui est l'art suprême du commandement.

Il a été admirablement servi par ses lieutenants, qui ont mis à la bataille, non pas seulement leur génie personnel, leurs qualités intellectuelles, mais leur cœur, un véritable esprit de charité mutuelle. C'est le seul trait que je veuille ici relever dans leur action commune ; mais il est vraiment à noter, tellement il est exceptionnel ! Nos généraux de 1870 se jalousaient, et c'est leur jalousie qui a précipité nos désastres des premières semaines. On sait ce qu'il a fallu d'énergie à Napoléon pour triompher des obstacles que suscitaient devant lui les jalousies de ses maréchaux. La jalousie sévissait-elle dans l'armée allemande de 1914 ? Toujours est-il que, à la Marne, chacune des armées allemandes combat où elle se trouve et pour son propre compte. Chez nous, au contraire, tous se sont entr'aidés mutuellement ; tous ont combattu en frères ; tous, depuis le général en chef jusqu'aux chefs d'armées, de corps d'armée, de divisions, jusqu'aux colonels et officiers supérieurs, tous ont fait l'effort dans la plus complète harmonie. Joffre leur avait dit : — « Les commandants d'armée devront constamment se communiquer leurs intentions et leurs mouvements. » Ils ont fait beaucoup mieux ; ils ont pratiqué à la perfection ce que les profanes appellent la solidarité : mais la solidarité, à ce degré, est-elle concevable sans une action toute spéciale de la grâce divine ?

Il a été servi enfin et surtout par ses soldats. On a tout dit sur la beauté du soldat de l'an 1914. — « Nos hommes, disait un grand chef, c'est à se mettre à genoux devant eux ! » Je ne veux citer à leur louange qu'un témoignage, mais combien éloquent ! le témoignage de von Klück lui-même, qui écrivait naguère, quelques semaines après l'armistice du 11 novembre 1918 :

Si vous voulez les raisons matérielles de l'échec, reportez-vous aux journaux du temps : ils vous parleront du manque de munitions, du ravitaillement défectueux. Tout ceci est exact. Mais il y a une raison qui prime toutes les autres, une raison qui, à mon avis,

[1] C'est dans cette journée du 4 septembre que venait de se produire l'événement décisif. La Ire armée allemande (Klück), négligeant et la place de Paris et notre VIe armée (Maunoury), avait défilé devant elles et continué sa marche sur la Marne, vers La Ferté-sous-Jouarre et en amont... Klück avait sous-estimé l'adversaire. Qu'il n'ait pas jugé devoir tenir compte de la garnison de Paris, cela se comprend à la rigueur : il pouvait croire que l'étroite application du règlement sur le *Service de place* l'immobiliserait dans le camp retranché. Mais il a aussi méprisé l'armée Maunoury, parce qu'il la supposait formée d'éléments sans valeur : dédain d'autant moins explicable qu'il reconnaissait que les troupes qu'il poursuivait n'étaient pas désorganisées.

Le prince Rupprecht de Bavière, à l'aile opposée, a commis la même faute, le 24 août, devant Castelnau, quand, au lieu d'attaquer le Grand Couronné, il a pris comme objectif les têtes de pont de la Moselle.

est entièrement décisive, car elle a permis aux autres de se manifester : eh bien ! c'est *l'aptitude tout à fait particulière aux soldats français de se ressaisir rapidement.*

C'est là un facteur qui se traduit difficilement en chiffres et qui par conséquent déroute le calculateur le plus précis et le chef d'état-major le plus prévoyant. Que des hommes se fassent tuer sur place, c'est là une chose bien connue, et dans chaque plan de bataille on prévoit que les compagnies X, Y, Z doivent se faire tuer sans reculer, à tel endroit précis, pendant tant et tant de temps, et on en tire des conclusions utiles. Mais, que des hommes ayant reculé pendant dix jours, que des hommes couchés par terre et à demi-morts de fatigue puissent reprendre le fusil et attaquer au son du clairon, *c'est là une chose avec laquelle nous n'avons jamais appris à compter ; c'est là une possibilité dont il n'a jamais été question dans nos écoles de guerre...*

Six mois après la victoire de la Marne, Joffre présentait en ces termes, dans une note au ministre (17 mars 1915), la physionomie générale des opérations de l'automne et de l'hiver 1914-1915 :

Depuis le 4 septembre, veille de la bataille de la Marne, l'initiative des opérations stratégiques n'a pas cessé d'appartenir aux armées françaises. La manœuvre qui a suivi notre victoire a eu pour but de porter notre aile gauche jusqu'à la mer, — de donner la main à l'armée belge, alors enfermée dans Anvers, — enfin de déborder le flanc droit de nos adversaires[1].

Les deux premiers de ces objectifs ont été atteints. Grâce à l'arrivée de corps nouveaux qu'ils sont parvenus à constituer, les Allemands ont pu parer à notre manœuvre débordante ; mais, inversement, ils ne sont pas arrivés à refouler notre gauche.

Depuis la fin de la bataille des Flandres, nous avons entrepris, dans des zones choisies au point de vue des conditions tactiques, une série d'opérations dont le but final sera de briser dans des directions permettant une exploitation stratégique la ligne de défense organisée par l'ennemi.

C'est une œuvre qui demande de puissants moyens. Je continue à être convaincu qu'elle est nécessaire et réalisable.

Trois mois après (juin 1915), il pose nettement la grosse question qui ne sera finalement résolue qu'au printemps de 1918, sous la foudroyante pression de la suprême offensive allemande, — l'unité de commandement :

Si la campagne de 1914 (écrit Joffre en juin 1915) s'est ouverte avec un plan de guerre et un plan d'opérations arrêtés l'un et l'autre par entente entre la France, la Russie et l'Angleterre, la phase actuelle de la guerre, qui se déroule dans des conditions différentes à tous points de vue, ne se présente pas de la même manière.

Les rapports des Alliés entre eux et avec l'Italie, qui vient de se joindre à eux, sont cordiaux, mais les différentes armées opèrent chacune pour leur compte, sans coordination d'ensemble.

L'impression se généralise que *la guerre, du côté des Alliés, n'est pas conduite...* Il semble que le remède à cet état de choses puisse se présenter sous la forme suivante :

Le Gouvernement français proposerait aux puissances alliées de centraliser la conduite supérieure de la guerre au Grand Quartier Général français, où les plans d'ensemble et les directives d'opérations seraient élaborés.

Chaque puissance aurait, près du commandant en chef des forces françaises, un officier général, dûment accrédité, avec mission de renseigner exactement le commandement français sur la situation de l'armée qu'il représente (effectifs, munitions, nature du théâtre d'opérations, etc.), de parler au nom du commandant en chef qu'il représente, puis de transmettre les plans et directives arrêtés par le commandement français.

En ce qui concerne particulièrement le théâtre d'opérations français, où agissent les armées française, anglaise et belge, la nécessité d'une coopération étroite et constante s'impose.

Si on ne veut pas dire que le commandant en chef français donne des ordres, du moins est-il indispensable, pour vaincre, que les commandants en chef des armées anglaise et belge *suivent ses instructions.*

C'est ainsi seulement qu'il serait possible de coordonner tous nos efforts et de les faire converger sur des adversaires chez qui la conduite de la guerre est certainement aux mains d'une seule des puissances belligérantes.

En suite de cette vue de Joffre, on eut les conférences de Chantilly, entre les représentants des différentes armées alliées : conférence du 7 juillet 1915 (d'où offensive en Champagne et en Artois, septembre 1915) ; conférence du 6 décembre 1915 (à la suite de quoi les Allemands, pour reprendre l'initiative des opérations, déclenchent l'attaque

[1] On voit par là que c'est Joffre qui a eu l'initiative de cette « course à la mer » et que c'est bien lui qui a manœuvré les Allemands, au lieu de se borner à les suivre, comme ont affecté de le croire les esprits grincheux, les bourreurs de crânes (car les vrais « bourreurs de crânes », l'événement a démontré que ce ne furent pas les optimistes dont on ne savait assez ricaner, mais les sans-âme, les sans-patrie qui voulaient que tout le monde partageât la noirceur de leur cerveau).

Sur cette bataille des Flandres (l'Yser et Ypres), voir le superbe tableau qu'en a brossé L. Madelin, *La Mêlée des Flandres,* in-12 de XVII-228 p., avec 3 cartes, 3 f., Paris, Plon. Rien que ce mot de « mêlée » au titre du volume évoque déjà ce que fut cette effroyable bataille d'un mois (15 octobre-15 novembre 1914), échevelée et d'apparence désordonnée, remplie de hauts et de bas, de coups de théâtre, de reculs et de rétablissements, se terminant par la déconfiture allemande, mais au prix de quels prodiges d'héroïsme ! Si l'on peut dire que la bataille de la Marne apparaît, dans sa belle et presque majestueuse ordonnance, comme une superbe « tragédie classique », celle des Flandres serait plutôt, dans ses passionnantes péripéties, un étourdissant « drame romantique ». « Mêlée » encore par l'étrange pêle-mêle d'éléments qui y prennent part : tandis qu'à la Marne notre armée active et nos divisions de réserve presque seules (l'armée britannique ne comptant alors que trois corps) s'affrontent aux Allemands, c'est, en Flandre, un étrange mélange de troupes, d'armes, de bans, de races et même de couleurs : Anglais grossis d'éléments coloniaux (Hindous), Belges avec le roi Albert, et chez nous, territoriaux du général Bidon, fusiliers marins de l'amiral Ronarc'h, goumiers marocains, Sénégalais, etc. Et Foch, l'âme de tout ce monde ! Je ne crois pas que nulle part ailleurs se révèle en plus captivante lumière l'âme de Foch ; je ne crois pas que dans aucune autre bataille chef ait jamais eu à déployer, et si longtemps, des dons si surhumains de constance, de ténacité, de force persuasive, d'entraînement.

Voir aussi de M. Madelin *La Bataille de Verdun et l'opinion allemande*, in-8 de 80 p., plus 20 pages de fac-similés, 1 f. 50, Plon : ceci est, non plus tableau de bataille, mais la photographie pour ainsi dire de l'opinion allemande sur Verdun, non point d'après les articles de journaux ou les proclamations impériales, mais d'après la multitude de lettres que l'on saisissait tous les jours sur les prisonniers et les morts allemands de la grande bataille : lettres adressées d'Allemagne aux soldats, lettres envoyées du front de soldat à soldat, lettres que le prisonnier ou le mort allait envoyer quand le destin l'a frappé... Extrêmement intéressant. On prend vraiment ici une idée de ce que l'Allemagne a pu penser, durant ces mois de Verdun, de l'effort tenté et de l'échec constaté.

Sous ce titre enfin : *L'Expansion française : De la Syrie au Rhin* (in-12 de XXXIII-330 p., 3 f. 50, Plon), M. Madelin, à la fin de la guerre, a réuni en volume des conférences faites au « *Foyer* » à la veille de la guerre. Il était le conférencier le plus goûté du « *Foyer* » ; et ce sont pages que l'on ne saurait trop recommander comme modèles d'exposition claire et vibrante à tous les professeurs d'histoire, à tous ceux qui ont à parler devant la jeunesse. — Deux séries de conférences : 1° *L'Expansion hors d'Europe :* colonies de Terre Sainte et Francs en Orient ; la France dans la Méditerranée ; Canada ; un empire français dans l'Inde, etc. ; — 2° *L'Expansion en Europe :* le rêve des Capétiens (la reprise des Marches de l'Est) ; l'expansion au XVIe siècle ; Henri IV et Richelieu ; le règne de Versailles ; le déclin.

contre Verdun, 21 février 1916) ; conférence du 12 mars 1916 (d'où offensive 1° des Russes, au début de juin, contre l'Autriche, et 2° des armées anglo-françaises sur la Somme, 1er juillet).

Des conférences ne sont pas créatrices d'unité, pas plus en stratégie qu'en diplomatie. Mais Joffre n'avait pu se faire octroyer davantage.

A la fin de cette année 1916, Joffre quittait le commandement en chef, dans des circonstances que Millerand présente en ces termes *(Revue hebd.*, 15 fév. 1919) :

« ...Un an plus tard, sous l'empire de considérations qu'il vaut mieux faire à ceux qui y obéirent la grâce d'ignorer, le commandant en chef des armées françaises était éloigné du front.

« Le 19 décembre 1916, une décision du Comité de guerre lui assignait pour résidence Neuilly-sur-Seine.

« Cet arrêt ne reçut jamais d'exécution. Il parut, sans doute, impossible de relever purement et simplement de son commandement le vainqueur de la Marne.

« Le 26 décembre 1916, le général Joffre était élevé à la dignité de maréchal de France. »

Dans la retraite relative où il était placé, il allait rendre à la France le dernier et non le moins considérable des services qu'elle a reçus de lui pendant la guerre : il allait, selon le mot d'un de nos amis des Etats-Unis, lui « conquérir l'Amérique ».

IV. — On a appliqué à Joffre le mot de Mignet sur Richelieu : — « Il a eu l'intention des grandes choses qu'il a faites. »

C'est le meilleur éloge que Mignet trouve à faire du grand ministre. C'est le meilleur éloge que l'on puisse faire aussi d'un chef d'armées. Et à tout homme en général on ne saurait proposer idéal plus achevé. C'est le premier mot des *Exercices* de saint Ignace ; et c'est le dernier mot aussi de la vie chrétienne : diriger son intention au début, et ne cesser de la perfectionner, de la « tendre » avec toujours plus de constance et de fermeté. C'est tout ce que Dieu récompensera et couronnera en nous, au jour du jugement : « l'intention des grandes choses que nous aurons faites ; » et tout ce que nous aurons fait pour lui, l'esprit et le cœur « tendus » vers lui, sera vraiment grande chose, si grande que plus grande ne saurait être, puisque ce sera chose divine.

Joffre n'avait rien publié avant la guerre. On avait de lui cependant le texte d'un discours prononcé le 19 janvier 1913 à l'assemblée générale de la Société amicale des anciens élèves de l'Ecole Polytechnique. Et c'est un document précieux, parce qu'il nous révèle son « intention », la tension qu'il avait imprimée à sa volonté et qu'il voulait voir imprimée à toutes les âmes françaises. Nous n'y lisons pas les conceptions stratégiques du généralissime, ni comment il envisage la conduite de la guerre. Mais avec quelle vigueur il nous dit la conception qu'il se fait de sa préparation sociale, politique et matérielle ! Car il faut se préparer à la guerre. Les peuples sans doute veulent la paix ; mais « un incident, un malentendu peut-être » a si vite fait de surgir ! — « Et, aussi vite qu'un ciel pur se couvre de nuages, l'orage s'amoncelle, les partis de la guerre s'agitent, les bonnes résolutions sont oubliées, l'on court aux armes ! Malheur, alors, à ceux qui sont tombés dans le piège des illusions ! Malheur à ceux qui ne sont pas prêts ! » Surtout étant donné le caractère des guerres nouvelles, qui mettront face à face non plus des armées seulement, mais les nations : — « Avec les moyens de combat dont disposeront désormais *des peuples entiers dressés les uns contre les autres,* le désastre est certain pour celui qui, dès le temps de paix, n'aura pas préparé la guerre. »

Et sous ce nom de préparation, il n'envisage pas seulement le point de vue purement matériel, la mise en état du matériel de guerre, le fonctionnement des services, etc. C'est toute la nation qui doit se préparer : la nation est solidaire de l'armée : la préparation est « une œuvre qui s'impose non seulement à l'armée, mais encore à toutes les administrations publiques, à toutes les sociétés, à tous les groupements, à toutes les familles, à tous les citoyens » :

Tous et chacun doivent concourir à la préparation de la défense nationale. Aucun geste collectif ou individuel ne lui est indifférent. Toute bonne volonté l'accroît. Elle s'enrichit de l'invention la plus géniale comme du plus modeste labeur. Toute défaillance, même isolée, l'affaiblit...

La préparation à la guerre est la résultante de tous les efforts, généraux ou particuliers, positifs ou négatifs, intelligents ou erronés, méritoires ou coupables, du présent et du passé, dans toutes les branches de l'activité nationale. Elle est ainsi liée à la vie nationale et peut se développer en parfait accord avec l'activité, la prospérité et la civilisation du pays.

Ici, une phrase qui, dans son prodigieux raccourci, vaut tous les *Conciones :*

Pour être prêts, il faut avoir, par avance, orienté avec méthode, avec ténacité, toutes les ressources du pays, toute l'intelligence de ses enfants, toute leur énergie morale, vers un but unique : la victoire. Il faut avoir tout organisé, tout prévu. Une fois les hostilités commencées, aucune improvisation ne sera valable. Ce qui manquera alors manquera définitivement. Et la moindre lacune peut causer un désastre.

Joffre poursuit :

Il faut donc que tout le matériel (armement, munitions, outillage, vivres, etc.) dont l'armée aura besoin, soit constamment au complet, en parfait état d'entretien, incessamment transformé pour bénéficier des progrès de l'industrie et de la science, qu'il soit réuni en des points convenablement choisis.

Il faut qu'au cours des opérations il puisse être renouvelé au moyen de réquisitions, de productions, de fabrications réglées par avance dans ce but.

Il faut avoir réparti tous les hommes valides en groupes, en unités collectives de différentes sortes, qui sont les éléments constitutifs de groupements supérieurs. Ces derniers doivent être organisés et articulés de façon à donner à la masse le maximum de force et de mobilité.

Il faut avoir pris les dispositions les plus minutieuses et les plus sûres pour que l'ordre d'appel aux armes touche tous les intéressés ; pour que chacun sache où il doit se rendre et comment il s'y rendra ; pour qu'il trouve là ses chefs, ses armes et ses effets ; pour que les unités ainsi constituées soient transportées sur les points de concentration avec leur matériel...

Et, pour animer tout cela, une âme, l'amour de la patrie : — « Ni l'organisation matérielle de l'armée, si parfaite fût-elle, ni son instruction, si accomplie qu'on l'eût réalisée, ne saurait suffire à assurer la victoire si, à cet être intelligent et fort, une âme venait à manquer. »

L'âme n'a pas manqué. Une politique aveugle autant que scélérate avait tout fait pour qu'elle manquât ; et les Allemands comptaient bien qu'elle manquerait en effet. Dieu ne l'a pas voulu. Dieu a ses desseins sur notre pays. Dieu nous avait préparé, depuis une vingtaine d'années, une élite fervente, une élite de jeunesse catholique comme rarement peuple en a connu ; et nos grands chefs ont rendu hommage, les premières semaines de la guerre, à l'influence entraînante de cette élite, âme de la patrie, âme de la résistance et de la victoire.

V. — La question de l'Alsace à travers les âges a eu l'excellente fortune de voir M. Louis Batiffol lui appliquer ses rares qualités de critique et d'historien impeccable, pendant la guerre d'abord en articles de revues, puis, en 1918, dans le volume qu'il a publié sous ce titre : *Les Anciennes Républiques alsaciennes,* in-12 de IV-310 p., 3 f. 50 (prix majoré 4 f. 75), Paris, Flammarion.

Les Alsaciens sont-ils Allemands ? Les Allemands ont pu le croire, de bonne foi, avant 1870 ; ils ont dû vite déchanter. S'ils avaient consulté l'Alsace elle-même, ils se seraient épargné cette déconvenue. Les Alsaciens, quand le traité de Francfort leur a imposé de nouveaux « compatriotes », ne se sont pas du tout reconnus en ceux-ci. Si vous voulez savoir l'impression que font sur un pur Alsacien les gens d'outre-Rhin, feuilletez les dessins de Hansi. Un Alsacien qui vient en France se trouve tout de suite chez lui, de même qu'un Français qui va en Alsace. L'Allemand en Alsace, jamais. Le ministre Jagow le constatait à la veille même de la guerre, lors de l'affaire de Saverne, dans une lettre qui fut rendue publique : — « Les officiers envoyés en Alsace, disait-il, ont toujours l'impression de camper en pays étranger. » Et les savants de là-bas sont obligés, eux aussi, d'en convenir : Flake, dans un travail paru à Munich en 1907 *(Die elsässische Frage als Kulturproblem)*, note qu'au lendemain de la guerre de 1870, les Alsaciens, mis en face de leurs nouveaux maîtres, ont eu l'impression d'avoir affaire à des « étrangers », à des « barbares » ; et trente-six ans plus tard (c.-à-d. à la date où il écrit, 1907), ajoute Flake, cette impression est restée la même : — « A cette question : Quel effet la culture allemande produit-elle au peuple alsacien ? la réponse, conclut-il, ne peut-être que celle-ci : *l'impression d'une chose contraire.* »

Même constatation chez le Dr Wittich, qui a vécu en Alsace et qui, dans un livre publié en 1901 *(Deutsche u. französische Kultur i. Elsass)*, découvre, entre les idées allemandes et les idées alsaciennes, « un abîme infranchissable ». Découverte qu'il croit tout à la honte de l'Alsace, trop française pour être jamais capable de franchir « l'abîme », de s'élever au niveau de la mentalité allemande. La vie du peuple allemand, dit-il, est soumise à une culture intellectuelle pédagogique rigoureuse : de l'école primaire à l'enseignement supérieur ou technique, tout Allemand est soumis à une formation méthodique qui a pour objet d'utiliser ses qualités intellectuelles et physiques en vue d'un maximum de rendement au profit de la collectivité. Tout pour la collectivité : ce n'est que pour elle que vit et agit l'individu, mené comme une machine. Seules les castes seront fortes ; la plus forte de toutes et la plus haute sera l'Etat. D'où la puissance de la hiérarchie sociale allemande. — Tout à l'opposite est le génie français, essentiellement individualiste. Et individualisme, pour Wittich, cela veut bien dire égoïsme, insubordination, envie. Le Français est incapable de s'organiser. — Or, poursuit-il, le génie alsacien est exactement le génie français. L'Alsacien est individualiste. Il n'admet pas les castes fermées ; il n'accepte qu'une souple et mouvante variété de classes sociales se pénétrant les unes les autres. Et l'Alsacien, sur ce point, est incorrigible, non moins que le Français. On a eu beau multiplier aux frontières les barrières ; on a pu empêcher l'ensemble du peuple alsacien de participer comme jadis à l'éducation collective permanente produite par le foyer de la pensée française : il est resté réfractaire à la culture allemande.

Ils ne sont pas Allemands ; et ils ne l'ont jamais été. Ils sont Celtes de race. Ils ont toujours eu le crâne celte. On peut bien invoquer ici l'anthropologie, puisque c'est une science si sûre au regard des Allemands et que, pour établir la pureté d'une race à travers les siècles, c'est la comparaison des crânes qui est le signe le moins sujet à erreur, le crâne étant ce qui tend le moins à se modifier chez un peuple. Or, tout ce qui nous reste de tombes germaniques des premiers siècles de notre ère, nous montre partout des crânes du type allongé, des dolichocéphales ; les Alsaciens au contraire, comme le reste des Celtes, ont toujours été des crânes courts et larges, des brachycéphales, et le sont restés, ce qui établit qu'ils ne se sont jamais prêtés à beaucoup de croisements avec les Germains. — Celtes par la langue, comme en témoignent les nombreux noms de lieux qui se terminent en *dunum, nemetum, magus, briga ;* leur montagne sacrée était le Donon, du celtique *dun.* — Celtes par les mœurs : agriculteurs paisibles, tandis que les Germains nomades *agriculturæ non student,* dit César, et passent leur temps à détruire leurs voisins : « Leur plus grande gloire, dit encore César, est d'être entourés de vastes solitudes et de pays ravagés par leurs armes. » — Celtes par les monuments qui nous restent d'eux : cromlechs, menhirs, dolmens, peulvens, tumuli où ils ensevelissaient leurs morts avec solennité, vestiges de ces *oppida* dont nous parle César et qui sont une caractéristique de la race celtique, sortes

de refuges ou de grands camps retranchés organisés sur des hauteurs et assez étendus pour abriter parfois plusieurs dizaines de mille hommes (on en a découvert plusieurs en Alsace : Tœnnichel, Kastelberg ; le plus illustre est celui de Sainte-Odile, le fameux *Heidenmauer* ou « mur des païens », mur cyclopéen de 10 kil. et demi de long sur 2 mètr. 50 de haut et 2 m. d'épaisseur, formé d'énormes blocs de rochers assemblés à queue d'aronde : construction qui, suivant M. Pfister, le nouveau professeur de l'Université de Strasbourg, doit remonter au IIIe ou au IVe siècle de notre ère).

Tout cela est bien vieux ? Tout cela est à rappeler cependant, puisque les Allemands ont essayé de fausser la réalité. — Mais les grandes invasions ? Qu'est devenu le type alsacien ?... Précisément les invasions n'ont guère touché l'Alsace. Les Germains ont franchi le Rhin ; mais ce ne fut pas le Rhin alsacien. Pourquoi ?

De Germanie, deux grandes avenues menaient en Gaule : l'une, la vallée du Danube, qui par la Suisse et la trouée de Belfort atteint la Bourgogne ; l'autre, la grande plaine germanique septentrionale qui par la Belgique joint la Picardie et la Champagne ; la première, au sud de l'Alsace ; la seconde, au nord... La « migration des peuples », pour employer l'euphémisme cher aux historiens teutons, a suivi ces deux avenues : elle a passé, soit par Bâle et Belfort, soit entre Mayence et Cologne où le Rhin est praticable. Entre les deux, l'Alsace est restée indemne. Tout au plus Strasbourg, Saverne, route de Metz, ont-ils été utilisés.

Le Rhin alsacien n'a pas été utilisé par les barbares de Germanie, parce qu'il était pour eux inutilisable, infranchissable. On s'en rend bien compte quand, du haut du rocher isolé de Vieux-Brisach, on contemple le cours du fleuve, coulant silencieusement au milieu d'une masse d'îles boisées, formées par des bras multiples, quelquefois au nombre de sept ou huit, sur une largeur de quatre à six kilomètres, couvertes de saules, d'osiers, de joncs, de bruyères, de roseaux, semées de marécages, de fondrières, de bosquets ; avec cela, tous les ans, de février à juin, des crues entraînant des masses d'alluvions qui déplacent bras et îles ; gués rares, perpétuellement modifiés, accessibles seulement aux époques de grande sécheresse. Fleuve, en somme, tout à fait inhospitalier. Aussi, aucune ville ne s'est fondée sur ses rives alsaciennes : il coule solitaire jusqu'à la Queich (la rivière qui arrose Landau, ville frontière alsacienne au Nord, séparée de l'Alsace par les traités de 1815). Strabon déjà (contemporain d'Auguste) constatait l'impossibilité d'établir des ponts sur un cours aussi difficile. Il a fallu la création des chemins de fer pour en voir jeter de l'une à l'autre rive. Jusque-là, il avait fallu se contenter de passages de fortune : ponts de bateaux, ponts volants sur pilotis, et combien rares ! (trois seulement au temps de Louis XIV : Kehl, Huningue, Vieux-Brisach).

Voilà pourquoi les Barbares ont évité le Rhin alsacien et laissé l'Alsace vierge d'infiltrations germaniques. C'est au commencement du IIIe siècle, vers 215, sous Caracalla, que les Alamans commencent à devenir inquiétants ; et c'est par le Sundgau, par la région de Belfort, qu'ils essaient d'entrer : on les refoule. A la fin du siècle, vers 286, nous voyons Maximien Hercule, le collègue de Dioclétien, établir la base de ses opérations à Trèves, qui va demeurer longtemps le centre de la résistance de l'Empire contre les invasions : preuve que celles-ci s'effectuent surtout dans l'axe de la Moselle, donc très au nord de l'Alsace et en dehors d'elle. Vers 296, sous Constance Chlore, nouvelle invasion par le Sud, qui traverse le Sundgau et, par Belfort, gagne Langres où Constance Chlore l'écrase. Constantin, qui succède à son père en 306, réside à Trèves, d'où il entre en Germanie par Mayence et Coblence. Nouvelle invasion des Germains par Mayence et Worms sous Julien l'Apostat, 45 villes prises (dont Strasbourg) ; Julien les repousse (bataille de Strasbourg, 357), et va lui-même franchir le fleuve à Mayence. Après Julien († 363), invasions presque indiscontinues (par la Moselle : batailles à Pont-à-Mousson, à Châlons-sur-Marne, vers 366 ; une seule, en 378, par Colmar, mais anéantie immédiatement). Enfin en 406, la grande trombe barbare qui va déborder jusque sur l'Italie et l'Espagne, à travers la Gaule ravagée : mais, de l'Alsace, les chroniques ne mentionnent que Strasbourg. Hormis Strasbourg, le reste du pays est tranquille, si bien que la *Notitia dignitatum* (qui semble être de 437 ou 438) ne fait mention d'aucune garnison en Alsace. En 451, invasion d'Attila, mais par le Nord, et éphémère d'ailleurs. Entre temps, les patrices romains ont pris des arrangements avec quelques-uns des envahisseurs ; ils ont installé, à titre de *fœderati*, les Francs à Cologne, Metz, Trèves, les Goths au sud de la Loire, les Burgondes entre Rhin et Jura, les Romains gardant le pays entre Loire et Rhin (dit l'auteur de la *Vita sancti Remigii*, Ve siècle), ce qui inclut bien l'Alsace : même après les grandes invasions, et jusqu'à Clovis, l'Alsace est restée romaine, habitée par des *Romains*, dit notre auteur du Ve siècle, c'est-à-dire par des Celtes latinisés.

Clovis bat en 486, à Soissons, le personnage chargé d'administrer cette région du Rhin à la Loire, le *dux Romanorum* (comme disent les chroniques du temps), Syagrius : l'Alsace passe, avec le reste du pays, sous le sceptre de Clovis. La période franque de l'Alsace commence (le nom même d'Alsace ne nous apparaît pour la première fois qu'au VIIe siècle, chez Frédégaire, continuateur de S. Grégoire de Tours). Période de paix, troublée seulement par deux courtes incursions des Alamans.

Après Louis le Débonnaire († 840), s'ouvre l'ère des guerres dont l'Alsace est l'enjeu. Les Allemands invoquent le traité de Verdun (843) : le traité de Verdun, entre les trois fils de Louis le

Débonnaire, n'a pas du tout donné l'Alsace ni la rive gauche du Rhin à la Germanie, mais à la Lotharingie. Ce n'est que par une suite de fourberies insignes, et à la faveur des invasions normandes, que Louis le Germanique mettra la main sur l'Alsace et le pays rhénan. Mais jamais la France n'a reconnu cette usurpation. Durant le siècle et demi qui s'écoule jusqu'à l'extinction de la dynastie carolingienne (987), la France proteste sans discontinuer contre l'acte de rapine du Germanique. Durant ce siècle et demi, nous voyons les Français attaquer six fois la Germanie pour reprendre l'Alsace : trois fois celle-ci leur reste entre les mains, dont une fois par traité. Cinq fois les Germains reprennent par les armes le territoire contesté ; trois fois ils poussent l'invasion jusqu'au cœur de la France, en Champagne, à Orléans, jusque devant Paris (à Montmartre, en 978, sous Othon II dit *le Sanguinaire)*. En 979, notre roi Lothaire, l'avant-dernier Carolingien, cède au Teuton, par traité, la Lotharingie et l'Alsace, malgré la protestation du duc de France, Hugues Capet, et des grands.

En 987, avènement de Hugues Capet. Il faut bien se courber devant le fait accompli. Les premiers Capétiens auront assez à faire à consolider d'abord les quatre pieds carrés de terre sur lesquels ils résident, à entreprendre ensuite leur grand œuvre qui sera de rassembler la terre française sous leur sceptre. Mais ils ne perdent jamais de vue le Rhin. Ni la nation non plus : voyez comme Paris, le soir de Bouvines, s'illumine spontanément, comme il ne l'a point fait pour d'autres victoires : c'est que Bouvines est une victoire sur l'Allemand, sur l'ennemi national, sur l'ennemi essentiel, l'usurpateur des terres franques d'entre Argonne et Rhin. Ni l'Allemagne même non plus n'a conscience d'être chez elle sur la rive gauche du Rhin : dans la langue des chroniqueurs germaniques du XIe et du XIIe siècles, cette rive gauche est toujours censée faire partie de la *Gallia :* même cet Othon de Frisingue († 1158), petit-fils, frère et oncle d'empereurs (oncle de Barberousse) situe Spire et Mayence en Gaule, et écrit encore : *de Alemannia in Galliam, transmisso Rheno*, « d'Allemagne en Gaule, une fois le Rhin passé ». A travers les siècles se perpétue ainsi la vieille tradition, que la limite entre Allemagne et France est bien là où l'ont mise les Romains, sur le Rhin. A chaque siècle, à plusieurs reprises au cours de chaque siècle, des « offres » sont faites à la France par des villes de Lotharingie, si bien qu'en 1414 l'empereur Sigismond s'écrie, à Spire (aujourd'hui Palatinat bavarois), s'adressant à ceux qu'il tient pour ses sujets : — « Voulez-vous donc être Français ? » (et combien peu attirante devait sembler pourtant la France, à cette date de 1414, en pleine anarchie du règne de Charles VI l'Insensé, à la veille d'Azincourt !) [1].

Tout cela n'empêche que politiquement, à dater de la fin du Xe siècle, l'Alsace est incorporée à la Germanie. Mais elle ne s'y sentira jamais dans son assiette. Elle devient la proie des féodaux, qui s'y pourvoient de retraites dûment fortifiées et donnent libre cours à leurs humeurs. L'histoire des XIe et XIIe siècles en Alsace n'est qu'une suite ininterrompue de guerres privées, de violences, de pillages. A toutes leurs pages, les chroniqueurs parlent de villages qu'on brûle, de gens qu'on tue, de sièges, de prises d'assaut. Tout est prétexte à guerre. Dans la plupart des cas, les auteurs avouent ignorer l'objet du litige. Les moindres contestations se règlent par des expéditions. La *Chronique de Colmar* dit qu'au XIIIe siècle c'est l'usage que chaque seigneur s'empare de ce qui lui convient dans l'héritage d'un voisin décédé intestat. L'Alsace, à la fin du XIIe siècle, est devenue un champ clos où tout le monde est en lutte : seigneurs, évêques, abbés, au détriment du peuple qu'on ruine. Le pays entier est en coupe réglée. A tout instant, le paysan affolé peut voir arriver une troupe qui saccage, pille, brûle, tue.

C'est devant cette situation que le peuple agriculteur d'Alsace se réveille et, pour assurer sa sécurité, se met à l'abri derrière des murs en fondant des villes.

Et du premier jour, ces villes sont républicaines. Elles sont bien « impériales », *Reichsstadt :* il faut l'autorité de l'empereur pour les ériger, pour leur conférer l'immédiateté, l'immunité vis-à-vis des féodaux de l'endroit ; elles ne s'affranchissent du seigneur ou de l'évêque que pour se soumettre directement, sans « intermédiaire », à l'empereur. Mais l'empereur est si loin ! Il ne se fait représenter chez elles que par le *schultheiss* ou magistrat chargé de rendre la justice en son nom ; mais bientôt, et dès le milieu du XIIIe siècle, les villes achètent au pouvoir central le droit de nommer elles-mêmes le schultheiss, qui ainsi cesse d'être agent impérial pour devenir magistrat municipal rééligible chaque année. Elles suppriment par là la possibilité de toute ingérence, de tout contrôle, pour rester seules à disposer d'elles-mêmes. Ce sont vraiment des « républiques » alsaciennes.

La première en date fut Strasbourg, qui dès le début du XIIIe siècle esquissa, avec l'agrément de l'empereur Philippe de Souabe, un geste d'indé-

[1] Les rois de France, dès que guerre anglaise ou guerre civile les laissaient libres, savaient qu'ils trouveraient là-bas des amis. Guillebert de Metz ayant écrit, en 1434 : — « Il faut que le roi de France fasse conquête de... Lorraine, Luxhembourc, Mès, Thoul, Verdun, Trèves, Coulogne, Maïence, Strasbourc », Charles VII en 1444 s'achemine vers l'Est ; et derechef bourgeois de Verdun, de Toul, d'Epinal, de Luxembourg, lui ouvrent les bras, et déjà les électeurs de Trèves et de Cologne lui tendent la main. — En ce même temps, le dauphin Louis (Louis XI) ne craint pas, sachant que jusque dans l'entourage de l'Empereur on lui donnera raison, d'affirmer, devant l'Empereur même, qu'il est venu en Alsace « pour revendiquer les droits du royaume des Gaulois qui s'étendait jusqu'au Rhin. » (L. Madelin, *Le Rhin français, Revue des Deux Mondes,* 1er décembre 1918). — Louis XI, une fois roi, aura d'autres soucis au sein de son propre royaume ; ses successeurs seront appelés en Italie : mais, à peine libérés des affaires italiennes, la tradition jamais endormie nous ramène dans la direction du Rhin avec Henri II ; après Henri II, un demi-siècle de guerres de religion ; puis Henri IV avec son « grand projet », et Richelieu, qui nous donne l'Alsace.

pendance vis-à-vis de son seigneur évêque, geste confirmé définitivement en 1237 par Frédéric II (qui, pour dédommager l'évêque, lui conféra le titre de prince, que les évêques de Strasbourg porteront jusqu'en 1789). Puis vinrent, au cours de ce XIIIe siècle, Haguenau, Colmar, Schlettstadt, Ensisheim, Molsheim, Mulhouse, Landau, Riquewihr, Rosheim, Obernai, etc. Au milieu du XIVe siècle, il y en avait quatorze : huit d'entre elles concluent alors ensemble une union (on dirait aujourd'hui une « Société ») d'abord triennale, puis sanctionnée définitivement par l'empereur Charles IV en 1354 : c'est l'origine de la célèbre « union » des villes alsaciennes nommée la *Décapole*.

Car, huit à l'origine, elles seront définitivement dix au début du XVe siècle, à savoir (Strasbourg ayant toujours tenu à rester en dehors) : Haguenau, Colmar, Schlettstadt, Wissembourg, Mulhouse (qui se retirera en 1515 pour s'agréger à la confédération des cantons suisses et sera remplacée dans la Décapole par Landau, en 1517), Obernai, Rosheim, Münster, Kaysersberg, Türkheim.

Instrument de sécurité en principe, la Décapole a été, par contre-coup, instrument d'indépendance. Elle a contribué, à travers les âges, à sauvegarder l'intégrité de l'Alsace vis-à-vis de la Germanie. Elle s'est unie avec des puissances étrangères. Elle a traité de pair à pair avec le souverain allemand. Maximilien lui ayant demandé, en 1492, de l'aider contre la France, elle refuse, et l'empereur se voit obligé de traiter avec Charles VIII. A tout instant les montagnards suisses, avec qui elle est en alliance presque constante, l'aident de leurs troupes.

Républicaine elle a été dès l'origine ; républicaine elle restera quand la paix de Westphalie l'aura rattachée à la France. Louis XIV n'a jamais eu l'idée « d'assimiler » l'Alsace : il lui a laissé sa vie personnelle et originale. L'action de la France ne s'est fait sentir que graduellement, par une lente et progressive tendance des intendants royaux à unifier seulement l'administration de la justice et celle des finances.

Les Alsaciens continuent de la sorte à se sentir en républiques, — si bien que, quand éclate la Révolution, tout de suite ils se prennent d'enthousiasme pour ce qu'ils voient de sain dans les idées nouvelles (pour ce que tant de gens alors y ont vu comme eux) : — « La Révolution, dit M. Batiffol (p. 281), a produit en Alsace comme une sorte de combinaison chimique dans laquelle toutes les idées particularistes et les institutions provinciales séculaires se sont volatilisées pour ne plus laisser dans le pays que des Français. »

Les choses ne se gâtent que lorsque paraissent les décrets contre le clergé. La Constitution civile brouille tout. Dans le district de Colmar, sur 123 curés ou vicaires, 30 seulement jurent, les 93 autres refusent. Dans toute l'Alsace, on ne trouve que 450 assermentés. A Strasbourg, un professeur du Séminaire, Brendel, est élu évêque par 317 voix sur 419 votants ; et comme parmi ces voix il y a pas mal de protestants, on n'appelle Brendel que l'évêque des protestants. Comme dans le reste de la France, les populations s'excitent, s'en prennent aux jureurs ; il y a des troubles, des arrestations, des violences, des envois de troupes.

Mais survient, le 20 avril 1792, la déclaration de guerre à l'Allemagne ; et voici toute l'Alsace dressée, dans un élan unanime, aux côtés de la France. Strasbourg organise en quelques heures un bataillon de 720 volontaires ; le village de Schiltigheim, qui devait fournir 28 hommes, en offre 56 ; celui de Rothau, taxé à 9 soldats, en envoie 50. Le Haut-Rhin donne 17.211 volontaires, le quart de la population adulte. L'année suivante, en 1793, quand a lieu la levée forcée des 300.000 hommes, non seulement le Haut-Rhin envoie les contingents exigés, mais il trouve en plus 1.500 volontaires. Et quels volontaires ! Kellermann, Rapp, Kléber, Lefebvre, etc. L'Alsace a donné à la France, pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire, 62 généraux. Et c'est chez le maire de Strasbourg, Dietrich, que fut écrit, que fut pour la première fois chanté par Rouget de l'Isle, dans la nuit du 24 au 25 avril 1792, quatre jours après la déclaration de guerre de la France à l'ennemi germanique, l'hymne patriotique qui sera la *Marseillaise*. En 1798, l'année qui suivit les arrangements victorieux de Campo Formio (où fut donnée à la France toute la rive gauche du Rhin), Mulhouse, unie aux cantons suisses depuis près de trois siècles, vota son annexion à la France par 591 voix contre 15.

D'un Alsacien nous arrive une très aimable « monition fraternelle » à ses compatriotes : **Alsaciens, corrigeons notre accent,** par Albert de Dietrich, in-18 de XIV-100 p., reliure percaline 2 f. 50, Paris, Berger-Levrault. — Voilà un titre devant lequel au premier abord vont s'esclaffer de soi-disant braves gens qui prétendront 1° que ladite correction est impossible, et que 2° fût-elle possible, il se faut bien garder de l'entreprendre, l'accent alsacien étant la chose la plus délicieuse du monde, etc. On reconnaît bien ici l'inconscience de cet égoïsme qui paierait volontiers pour entretenir chez son prochain des défauts où il prend son divertissement (n'est-ce pas, plus ou moins, ce que l'on paie souvent au théâtre ?). La vérité, c'est que l'accent alsacien est un défaut, aimable, oui, mais défaut tout de même, et que les Alsaciens ressentent comme tel et dont il est possible de se corriger, témoin nombre d'entre eux, dans les classes cultivées, qui parlent le français sans la moindre mixture d'accent provincial.

Le livre d'Alb. de Dietrich, sous sa forme piquante, est très docte, et du plus haut intérêt pour les professeurs de linguistique. On y trouvera une étude très pittoresque du mécanisme de la prononciation des voyelles, des groupes de voyelles, des diphtongues, des consonnes, comment on en arrive à confondre consonnes dures et douces, à en marquer insuffisamment la différenciation, à remplacer le timbre dur par le timbre doux, etc. La phonétique, exposée par un maître que l'on sent qui adore ses élèves, a toutes les grâces.

Ce qui n'est pas un défaut, par exemple, c'est **l'Esprit alsacien**, et J. Frœlich nous en parle délicieusement dans la plaquette qu'il publie sous ce titre (in-18 de 64 p., 2 f., Berger-Levrault) : entendez par là, non pas l'esprit des Alsaciens qui parlent ou écrivent en fran-

çais, mais la mentalité du peuple alsacien, de ceux qui, tout en n'employant pas le français comme langue courante, n'en sont pas moins demeurés nos fidèles et loyaux frères français : particularisme alsacien, tempérament alsacien, contraste ethnographique avec l'Allemand, tradition politique, littérature alsacienne, don de l'observation, don de la riposte immédiate, verve caustique, esprit frondeur, crânerie alsacienne, etc.

Du même auteur, **Le délire pangermanique,** in-12 de 320 p., avec 28 dessins par Zislin, 3 f. 50 : 150 pages de polémique alsacienne d'une verve endiablée contre le pangermaniste, le bourgeois et le pacifiste, trinité qui est l'unité parfaite ; puis traduction d'une brochure où Strantz, dès 1886, mais surtout dans une IIIe édition remaniée en 1912, réclame, pour l'Allemagne, les anciennes Marches du *Reich,* Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine française, Suisse occidentale, et Pays-Bas.

M. Paul Bouchard vient de donner un tirage à part de son article du *Correspondant* (10 février 1919), **En Alsace avec l'armée Gouraud** (gr. in-8 de 54 p., Paris, Beauchesne). C'était tout à fait amusant quand on le lut pour la première fois dans le *Correspondant ;* et ce n'a rien perdu de son charme désopilant. L'auteur l'a même agrémenté de trois en-tête d'après l'*Horizon* et de trois hors-texte, qui sont son œuvre et qui sont aussi divertissants que le texte (qui ont seulement l'inconvénient de hausser formidablement le prix, porté du coup à 3 f. 50).

VI. — Nous avions commencé à dresser, avant la guerre, une liste, que nous savions qui serait agréable à nos lecteurs, de Revues (surtout de propagande) en l'honneur de la Sainte Vierge.

Nous citions, à la place d'honneur qui lui était due, *Notre-Dame,* la revue mensuelle fondée en 1911 par les PP. Assomptionnistes, éditée à la Bonne Presse, Paris, 5, rue Bayard, 3 f. par an (Union Postale, 4 f.) : on y trouvait, dans chaque livraison, des articles doctrinaux fort solides (dans le no de mai 1914 par exemple, l'Instruction pastorale écrite pour le Carême de cette année par Mgr Gauthey, archevêque de Besançon, *Dignité de la Très Sainte Vierge ;* et, en anthologie mariale, de longues et riches pages de Louis Veuillot, une page de Mgr Gay, et la célèbre Ballade de Villon « à la requeste de sa mère pour prier Nostre-Dame »), des notes (souvent très érudites) sur le culte de la Sainte Vierge au cours des siècles et aujourd'hui à travers le monde chrétien, une chronique toujours très documentée du culte œcuménique de Marie, quantité de prières, de pratiques indulgenciées, de renseignements pratiques. Et une exécution typographique admirable, sur papier couché, avec une très riche illustration.

Notre-Dame n'a pas paru durant la guerre et n'a pas repris encore sa publication. Mais, en revanche, nous avons eu, en pleine guerre, une nouveauté de belle envergure : *L'Assomption de la Sainte Vierge, Revue Mariale illustrée d'histoire, de liturgie, d'art et de théologie, pour promouvoir la dévotion envers la glorieuse Assomption de la Vierge Marie,* 11 fascicules par an (c.-à-d. tous les mois sauf septembre) de 32 p. in-8 raisin, 6 f. par an (8 f. pour l'Etranger), Paris, Téqui. Le titre très complet que nous venons de transcrire en dit très exactement le but et la portée. Elle a pour directeur-fondateur M. Broussolle, chanoine de Notre-Dame de Paris, connu de longue date par ses nombreux travaux où l'art est si suavement mis au service de la théologie en même temps que la théologie s'illumine si magnifiquement de reflets artistiques. Elle paraît depuis janvier 1918 ; la première année forme un vol. gr. in-8 de XVI-368 p., avec 24 planches hors texte et 45 dessins dans le texte, 10 f. : trois Tables très heureusement conçues facilitent les recherches. — Entre autres choses exquises, nous signalerons, dans les fascicules de février, mars, avril de la présente année, la *Bible des Pauvres,* reproduction intégrale d'un manuscrit inédit de la Bibliothèque de Munich : en regard de chaque image, légendes et commentaire. — Au fasc. d'avril, exposé complet de la pensée de S. Odilon de Cluny († 1049) sur l'Assomption : Launoy le démolisseur a vanté sa « sobriété » à parler du privilège de Marie, et tout récemment le P. Noyon (dans *Dictionnaire apologétique,* art. *Marie)* n'a pas entendu pleinement la doctrine du Saint : S. Odilon, non seulement a célébré l'Assomption en prose, mais l'a chantée en vers : lui-même nous dit, à la suite de son sermon, que, pour le compléter, pour compléter son pauvre petit discours, *ad hujus pauperculæ declamationis cumulum,* il a composé, non un hymne, *non hymnum, sed ad instar hymnorum tenuem satis et pauperem dictionem :* il ne nous reste qu'un fragment de cette *dictio,* mais c'est bien un hymne, et délicieux (en vers octosyllabiques), en l'honneur de l'Assomption [1].

Voici maintenant d'autres publications que nous citons dans l'ordre où elles se présentent à notre mémoire, mais sans vouloir le moins du monde établir de comparaison entre elles ni de gradation ascendante ou descendante. Elles se recommandent par des mérites très divers : déjà le simple titre, en y joignant surtout l'indication de la Direction, peut suffire à éclairer nos lecteurs, à les aider à faire un choix.

Le Messager de la Très Sainte Vierge : mensuel, abonnement annuel 3 francs, Bruxelles, rue Washington, 29 ; directeur : le P. Lépicier, des Ser-

[1] Voir, sur la Mort et l'Assomption de la Sainte Vierge et la définibilité du dogme, trois articles de M. Girard (dans *Revue du Clergé français,* 1er et 15 juillet, 1er août 1918) : — « L'Assomption de Marie n'est pas un dogme de foi, mais une vérité théologiquement certaine, qui fait partie de la foi ecclésiastique. Tel est l'enseignement commun des théologiens... Elle n'est point un article de foi, parce qu'elle n'a jamais été définie comme telle, ni n'est enseignée, avec ce caractère, par le magistère ordinaire de l'Eglise... Un jour viendra sans doute, et peut-être est-il prochain, où elle sera jointe aux autres dogmes marials... L'origine apostolique de la croyance (à l'Assomption) n'est pas improbable. » Mais elle n'est pas indubitable non plus : « Le magistère ecclésiastique, tout en professant l'Assomption, n'affirme point l'existence d'une tradition apostolique... Parmi les 197 Pères qui, au Concile du Vatican, sollicitèrent cette définition, 115 seulement ont fait appel à la tradition des Apôtres ; les autres invoquent une vénérable tradition, *venerandam traditionem,* ou aucune... » Il ne faut pas supposer, avec dom Renaudin, « que la société chrétienne, pour connaître les vérités révélées, ait toujours besoin d'un enseignement divin ou divino-apostolique explicite... On sait de reste que l'Eglise peut déduire avec certitude des prémisses scripturaires ou traditionnelles, ce qu'elles contiennent implicitement. Il n'y a pas de raison pour que la doctrine de l'Assomption fasse exception à cette loi... Tout comme d'autres doctrines mariales définies, l'Assomption peut se déduire des données révélées et, par suite, est susceptible de devenir dogme de foi. »

vites de Marie, l'auteur universellement goûté des deux *Tractatus de B. M. V.* et *de B. Joseph;*

Le Règne de Jésus par Marie, mensuel, 3 f., organe de la doctrine spirituelle et des œuvres du B. Grignion de Montfort ; directeur : M. J. Texier, à St-Laurent-sur-Sèvre (Vendée) ;

Revue Mariale, organe officiel des Congrès Marials internationaux et de l'Association de la Presse Mariale, hebdomadaire, 6 f. ; directeur : Mgr Bauron, Lyon, rue de Dijon, 30 ;

Le Messager de Notre-Dame du Sacré Cœur, hebdomadaire, 2 f. pour la Belgique, 4 f. pour l'Union postale ; directeur : Dr Mens, à Averrode (Brabant) ;

Le Petit Messager du Cœur de Marie, organe spécial des Congrégations de la Très Sainte Vierge, publié par l'Apostolat de la Prière, mensuel, 1 f. 50 (Etranger, 1 f. 75), Tournai (Belgique), rue des Choraux, 19 ;

Le Pèlerin du Nord, organe des pèlerinages, mensuel, 1 f.; directeur : M. Dubois, curé de Waziers (Nord) ;

Le Propagateur des trois Ave Maria, mensuel, 1 f. 50, Blois, rue Pierre-de-Blois, 14 ; directeur : P. Jean-Baptiste, franciscain (mort pendant la guerre ; un de ses confrères lui succède, le R. P. Clovis) ;

L'Apôtre de Marie, organe des Missions et œuvres de la Société de Marie (Marianistes), mensuel, 4 f. 50 ; direction, à l'Institut Sainte-Marie, à Nivelles (Belgique), boulevard des Archers, 48 ;

L'Echo des œuvres de la Société de Marie, trimestriel, 1 f. ; direction à l'Ecole apostolique de Differt-Messancy (Belgique) ;

La Revue de Marie, bi-mensuelle, 5 f. ; direction : Mme R. Ollivry, à Rose-Hill (île Maurice), rue Ambrose, 16 ;

Le Messager de Marie Reine des cœurs, mensuel ; direction : M. Joseph Kalen, Eastview, prov. d'Ontario (Canada) ;

La Croisade Mariale, mensuelle, 1 f. 50 ; direction : M. le curé de l'Immaculée-Conception, Toulouse ;

Le Messager de Marie Immaculée, mensuel, 2 f. ; direction : M. Léon Baraton, Poitiers, rue du Pont-Neuf, 1 ;

Le Lys de Notre-Dame, mensuel, 1 f. ; direction : M. l'abbé Picard, aumônier de l'Hôpital, à Josselin (Morbihan) ;

Annales du Culte de Saint Joseph et de la Sainte Famille, mensuelle, 2 f. 50 pour la France et l'Europe, 3 f. pour l'Amérique et autres parties du monde ; direction : R. P. Faure, S. M., à Moncalieri (Italie) (imprimerie St-Paul, à Bar-le-Duc, Meuse) ;

Annales du T. S. Rosaire, bulletin mensuel, 4 f. ; direction : R. P. Faure, O. M. I., au Cap de la Madeleine (Canada) ;

La Revue des Enfants, organe mensuel de la Communion et du Rosaire dans la jeunesse, 0 f. 75 par an (remise par nombre : 5 abonnements, 2 f. 50 ; 15, 4 f. 50 ; pour l'Etranger, l'unité 1 f. 25 ; 5 abonnements, 3 f. 50 ; 15, 7 f. 50) ; direction : M. l'abbé Body, à Annemasse (Haute-Savoie) (à la même adresse, *Bulletin du Rosaire,* mensuel, 8 p. in-18) ;

Annales de Notre-Dame de Chèvremont, bulletin du culte de la Très Sainte Vierge, mensuel, 1 f. pour la Belgique, 1 f. 50 pour les autres pays ; direction, au couvent des Carmes déchaussés, à Vaux-sous-Chèvremont (sur le culte de Marie dans l'Ordre du Carmel, voir encore : *Chroniques du Carmel,* revue mensuelle, 3 f. pour la Belgique, 4 f. pour les autres pays, Bruxelles, avenue de la Toison d'Or, 46 ; et sur le culte de S. Joseph, *La Couronne de Saint Joseph*, mensuelle, 1 f. pour la Belgique, 1 f. 50 pour les autres pays, couvent des Carmes déchaussés à Soignies (Belgique) ;

La Sainte Famille, bulletin (mensuel) de l'Archiconfrérie de N.-D. du Perpétuel Secours et de S. Alphonse, 3 f., Paris, rue Servandoni, 11 ; direction : PP. Rédemptoristes ;

Annales des Sacrés Cœurs, revue mensuelle illustrée, dirigée par les PP. des SS. Cœurs de Picpus, 3 f., Braine-le-Comte (Belgique), et Paris, Téqui ;

Annales de Notre-Dame de Lourdes, bulletin mensuel, 3 f. ;

La Voix de Notre-Dame de Chartres (Semaine religieuse du diocèse de Chartres), 3 f. (Etranger, 5 f.) ;

La Revue des Prêtres de Marie Reine des cœurs, mensuelle, 2 f. (3 f. pour l'Etranger), Poitiers ; direction : J.-M. Texier ;

Annales de Notre-Dame du Sacré Cœur, mensuelles, 50 cents pour le Canada et 60 cents pour l'étranger ; direction, Missionnaires du Sacré-Cœur, Québec, rue Ste-Ursule, 71 [1] (une autre Revue paraît sous le même titre, à Issoudun, mensuelle également, 3 f. pour la France, 3 f. 50 pour l'étranger) ;

Petites Annales des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, écho des Missions Etrangères des PP. Oblats, mensuelles, 3 f. pour la Belgique

[1] Elles nous donnaient en mai 1914, à la veille de la guerre, sur la modestie chrétienne, un article qui n'a malheureusement rien perdu de son actualité (voir les rappels qui ont dû être faits par plusieurs de nos évêques cette année même 1919). Elles y transcrivaient ces lignes énergiques, extraites du Mandement de Mgr Bruchesi, archevêque de Montréal, pour le Carême de 1914 :

« Des mœurs déplorables se sont introduites dans presque tous les pays. Elles ont pénétré chez nous. Elles envahissent jusqu'à nos excellents milieux catholiques. Les notions les plus élémentaires de la pudeur semblent complètement oubliées, l'immodestie des toilettes féminines s'accentue de plus en plus. J'avais cru tout d'abord que ce ne serait qu'un engoûment passager. Il n'en est rien. La mode semble régner en souveraine, dans nos campagnes presque autant que dans nos villes. Les femmes et les jeunes filles s'en font joyeusement les esclaves. Pensent-elles au scandale qu'elles donnent, aux péchés qu'elles s'exposent à faire commettre ? On dirait que la décence n'est plus qu'un vain mot. Ce que disaient naguère les évêques de Belgique trouve malheureusement ici son application : l'exiguïté des draperies, la transparence des étoffes, la forme du vêtement, la disposition suspecte de lignes imaginées par des couturiers sans scrupule, ne sont plus les moyens de vêtir harmonieusement la femme honnête, mais des artifices calculés pour la livrer à la convoitise.

« Sous prétexte que c'est la seule toilette en vente aujourd'hui dans les magasins, on habitue les toutes petites filles au décolletage, aux manches très écourtées, et on les prépare ainsi, pour plus tard, à des toilettes beaucoup plus inconvenantes. Où est, je vous demande, le sens religieux de ces mères de famille qui ne craignent pas de revêtir leurs enfants d'un costume pareil, pour les cérémonies de la Communion et de la Confirmation ?... »

et la France, 3 f. 50 Union postale ; direction à Thy-le-Château, province de Namur (Lille, Desclée) ;

La Bannière de Marie, Bulletin mensuel des Congrégations de la T. S. Vierge, publié sous le patronage de Mgr l'Evêque de Pamiers ; direction, à l'évêché de Pamiers et chez M. le chanoine Rouzaud, Supérieur des Missionnaires diocésains ;

Annales de N.-D. de la Salette, messager officiel du Sanctuaire rédigé par les chapelains, revue mensuelle de 32 p. in-8, 2 f. pour la France, 2 f. 50 pour l'Etranger ; direction, 27, avenue de Vizille, à Grenoble (Isère). — Voir, de plus, *Bulletin des Œuvres des Missionnaires de la Salette,* mensuel, 2 f. par an ; direction : PP. Missionnaires de la Salette, à Grenoble, rue Voltaire, 15 ;

Annales de Notre-Dame des Enfants, mensuelles, 3 f. ; direction : M. Breton, curé de Châteauneuf-sur-Cher (Cher) ;

Annales de Notre-Dame de Pontmain, mensuelles, 3 f. ; direction : M. le chanoine Bouvet, à Pontmain (Mayenne) ;

Annales de Notre-Dame de la Paix, mensuelles, 3 f. ; direction : M. Boissey, curé de Beauchêne (Orne) ;

Annales de Notre-Dame du Laus, mensuelles, 2 f. ; direction : M. Ricard, Supérieur des missionnaires à N.-D. du Laus (Hautes-Alpes) ;

Annales de Notre-Dame de Béhuard, mensuellles, 2 fr. ; direction : M. l'abbé Grangereau, à Béhuard (Maine-et-Loire) ;

Annales de Notre-Dame de la Délivrande, mensuelles, 3 f. ; direction : M. Lelièvre, Supérieur des chapelains de N.-D. de la Délivrande (Calvados) ;

Bulletin de Notre-Dame de l'Etang, mensuel, 2 f. ; direction : M. Henri Ballet, curé de Velars-sur-Ouche (Côte-d'Or) ;

L'Echo de Lourdes au Bouhay, 1 f. ; direction : Dom P. Isaac, chanoine régulier de Latran, à Bressoux-les-Liège (Belgique).

LITURGIE

Q. — 1° A propos de la messe de station précédée des Litanies et de la procession de S. Marc, voudriez-vous me dire quelle messe on célèbrera *in casu,* et aussi les oraisons que comportera cette messe, suivant les cas qui peuvent se rencontrer ?

2° Oserai-je vous poser la même question au sujet des trois jours des Rogations ?

R. — Ad I. Nous allons essayer de vous satisfaire en distinguant soigneusement les cas.

a) Quand la fête de S. Marc tombe le jour de Pâques, la messe de station est reportée *in casu* au mardi de l'octave avec Litanies et procession ; et en ce jour assigné, la messe de station sera celle marquée ci-dessous *ad b.*

b) Si la fête de S. Marc se rencontre le lundi ou le mardi de Pâques, la messe de station sera celle même de l'octave avec mémoire des Rogations sous une seule conclusion. (S. R. C., 26 mars 1859, n. 3088).

Tout autre jour de l'*infra Octavam* de Pâques, la messe de la station sera celle du Missel assignée pour les Rogations, et les oraisons seront les trois oraisons marquées à cette messe, s'il y a dans la même église une autre messe de l'Octave ; mais s'il n'y a que la messe de station, la 2e oraison sera celle de l'Oct. du jour, et la 3e *Concede nos* (S. R. C., 23 mai 1846, n. 2915, ad 2), et dans les deux cas, ni *Gloria* ni *Credo,* mais préface et *Communicantes* de Pâques, *Benedicamus* sans *Alleluia,* et dernier évang. de S. Jean *in fine.*

c) Si S. Marc arrive le dimanche *in Albis* ou autre dimanche, on dira également la messe de station assignée aux Rogations avec ornements violets, sans *Gloria* ni *Credo,* et les trois oraisons de cette messe, si la même église en a une autre du jour ; mais si la messe de station est la seule en cette église, la 2e oraison sera celle du jour, et on omettra la 3e du temps *Concede nos,* au cas où l'office du jour serait double (S. R. C., 5 déc. 1868 *in Lingonen.* n. 3189, ad 2 ; 13 janv. 1899, n. 4006, ad 3, et 12 mai 1905, n. 4157, ad 2).

d) On observera toutefois que si la fête de S. Marc est Titulaire ou Patron principal du lieu où se dit la messe de station, celle-ci sera alors de S. Marc avec mémoire des Rogations sous la même conclusion (S. R. C., 27 fév. 1847, n. 2942, ad 2 ; et *Cœrem. Ep.,* liv. II, chap. 32, n. 6) ; et encore la mémoire des Rogations ne se fera-t-elle à aucune autre messe ce jour-là (S. R. C., 16 avril 1853, n. 3009, ad 1).

Ad II. On suit pour les trois jours des Rogations qui précèdent l'Ascension les règles assignées à S. Marc durant l'*Infra octavam* de Pâques, *ad b,* et la messe de station sera dès lors celle du Missel avec ses trois oraisons et sans mémoire de la fête du jour, s'il y a une seconde messe dans cette église ; mais s'il n'y a que la messe de station, la 2e oraison est de l'office du jour, et la 3e *Concede nos* s'omet si l'office est double.

Notons que le lundi des Rogations étant *férie majeure,* on en doit faire mémoire à toutes les messes des fêtes de 9 leçons, même de 1re cl., *quand même il n'y aurait ni procession ni messe de station ce jour-là.* — S'il n'y a que la seule messe de station le *mercredi,* la 2e oraison est de la fête de 9 leçons, et l'on omet l'oraison et l'évangile de la Vigile, de sorte que, quand la fête commémorée n'est que semi-double, la 3e oraison est *Concede nos* (S. R. C., 3 juillet 1896, n. 3924, ad 10). — Enfin le *mardi* et le *mercredi,* dans une église où il doit y avoir plusieurs messes, un décret permet *de chanter* avec ses 3 oraisons la messe des Rogations à la suite de la procession, malgré l'incidence du Titulaire ou Patron de cette église (S. R. C., 16 avril 1853, n. 3009, ad 1), donnant ainsi une latitude plus grande qu'à la S. Marc vocable ou Patron de lieu (cf. *Cérém. des Ev.,* liv. II, chap. 36, n. 7), où la messe de station est du vocable avec mémoire des Rogations *(ibid.* n. 6).